



**Réunion extraordinaire de la ville de Vallée-des-Rivières
tenue le 2 décembre 2025, à 19h00, au Complexe d'urgence de Saint-Léonard.**

Présences : Lise Roussel, Jacques Girard, Paul Roy, Jean-Paul Soucy, Luc Martin, Bruce Desjardins, Mario Ringuette, Annick Bellefleur et André Thériault

Absence : Irène Levesque

1) - La maire fait l'ouverture de la réunion et souhaite la bienvenue aux membres du public présents ce soir ainsi qu'aux membres du conseil et aux employés.

2) - La maire fait la lecture de l'ordre du jour. Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Bruce Desjardins et **APPUYÉ** par le conseiller Jacques Girard **QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

MOTION ADOPTÉE **UNANIMITÉ** **MOTION** **2025-VDR-150**

3) - Conflits d'Intérêt

Aucune déclaration de conflit d'intérêt.

4) - Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jacques Girard **APPUYÉ** par le conseiller Bruce Desjardins **QUE** le Conseil considère l'adoption d'un nouveau plan d'aménagement municipal 14-2026-VDR pour l'ensemble de la municipalité de Vallée-des-Rivières en remplacement du plan rural précédent de Sainte-Anne-de-Madawaska (arrêté No.31) et du plan municipal de Saint-Léonard No.2011-07-20 et de l'arrêté de zonage No.2011-07-20.1

Il est résolu que le plan municipal soit présenté au public le 17 décembre à l'édifice municipal de Vallée-des-Rivières quartier Sainte-Anne compter de 19 heure.

QUE le directeur général se charge, au nom et au compte du Conseil de faire publier l'avis public prescrit par l'article 25 de la Loi sur l'urbanisme sur la page web de Vallée-des-Rivières indiquant l'intention du conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les objections ou commentaires au projet proposé pourront être présentés au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau municipal au directeur général.

MOTION ADOPTÉE **UNANIMITÉ** **MOTION** **2025-VDR-151**

5) - Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Luc Martin et **APPUYÉ** par le conseiller Jacques Girard **QUE** l'ajournement de la réunion soit à 19 h 06.

MOTION ADOPTÉE **UNANIMITÉ** **MOTION** **2025-VDR-152**

Lise Roussel
Maire
Vallée-des-Rivières

André Thériault
Directeur Général / Greffier
Vallée-des-Rivières